

ARRÊTÉ N° 000053 /A/MINDDEVEL DU 31 MARS 2021  
constatant la composition du Comité National des Finances Locales.-

**LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2020/6635/PM du 21 décembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Comité National des Finances Locales,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**.- La composition du Comité National des Finances Locales est constatée ainsi qu'il suit :

**Président** : Monsieur ELANGA OBAM Georges, Ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;

**Vice-président** : Monsieur MOTAZE Louis Paul, Ministre des Finances ;

**Membres** :

- Monsieur ESSONO MVOA John Kennedy, représentant des Services du Premier Ministre ;
- Monsieur EBONGUE MAKOLLE Fred Aurélien, Secrétaire Général du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Madame OTSILI MEDZOGO Evelyne épouse KOA, Secrétaire Permanent du Conseil National de la Décentralisation ;

- Monsieur EDOU ALO'O Cyrille, Directeur Général du Budget ;
- Monsieur FONGOD NUVAGA Edwin, Directeur Général des Douanes ;
- Monsieur MOPA FATOING Modeste, Directeur Général des Impôts ;
- Monsieur MOH TANGONGHO Sylvester, Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire ;
- Monsieur AKOA Philippe Camille, Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale ;
- Monsieur EVINA OBAM Richard, Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Monsieur MVONDO Jean Sylvain, Directeur de la Programmation des Investissements Publics du MINEPAT ;
- Monsieur TSIMI EVOUNA Gilbert, Président du Conseil Régional du Centre ;
- Monsieur BAKOMA ELANGO Zacheus, Président du Conseil Exécutif Régional du Sud-Ouest ;
- Monsieur TAMBA Augustin, Président des Communes et Villes Unies du Cameroun ;
- Monsieur EDJO'O Daniel, Maire de la Ville d'Ebolowa ;
- Monsieur EPOUPA BOSSAMBO Valentin, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3<sup>ème</sup> ;
- Monsieur ONDOUA EFALA Alphonse, Maire de la Commune d'Akono ;
- Monsieur NEMBO KETU Israel, Maire de la Commune de Wabane ;
- Monsieur KOMETA Britney, Receveur Régional du Nord-Ouest ;
- Monsieur MBELLA NTOCKE Lucien, Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Monsieur BOLANGA KWANE Eugène Emmanuel, Receveur Municipal de la Commune d'Ebedda.

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté sera enregistré, publié, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français./-

Yaoundé, le 31 MARS 2021

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL



Georges ELANGA OBAM

